



HAL
open science

Organisation du territoire de Lugdunum : état des recherches

Michel Lenoble

► **To cite this version:**

Michel Lenoble. Organisation du territoire de Lugdunum : état des recherches. Gallia - Archéologie de la France antique, 2010, Archéologie d'un espace suburbain de Lyon à l'époque romaine, 67 (1), pp.1-4. hal-01918848

HAL Id: hal-01918848

<https://hal.science/hal-01918848>

Submitted on 6 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

ORGANISATION DU TERRITOIRE URBAIN DE *LUGDUNUM*

État des recherches

Michel LENOBLE

Les nombreuses fouilles archéologiques réalisées à Lyon permettent aujourd'hui, malgré encore d'importantes inconnues, d'esquisser les grandes lignes de l'organisation topographique de la ville à l'époque antique.

Le relief très marqué du site de Lyon délimite des entités géographiques bien distinctes : collines de Fourvière et de la Croix-Rousse, plateau du Point du Jour, confluence du Rhône et de la Saône, plaines alluviales sur la rive droite de la Saône et sur la rive gauche du Rhône.

À l'époque romaine, Fourvière est le siège des édifices municipaux de spectacle : théâtre, odéon et probablement, cirque. C'est également à Fourvière que l'on situe traditionnellement le *forum*, le sanctuaire municipal du culte impérial et un grand édifice jadis interprété comme temple de Cybèle et dont la fonction n'est pas connue. Ce bâtiment succède vers l'an 15 apr. J.-C. à la grande demeure interprétée par A. Desbat comme le prétoire d'Agrippa (Desbat dir., 2005). Des thermes publics et plusieurs îlots d'habitat bordés de boutiques ont été également mis au jour sur la partie sommitale de Fourvière.

Sur les pentes de la Croix-Rousse est implanté l'amphithéâtre des Trois Gaules avec, à proximité, le sanctuaire provincial du culte impérial inauguré en 12 av. J.-C. Ces édifices seraient établis à Condate, territoire mentionné par une inscription, mais dont on ne connaît ni l'emprise ni le statut véritable : est-il indépendant ou rattaché à la colonie lyonnaise ?

Entre le Rhône et la Saône, l'organisation topographique de la presqu'île demeure à ce jour assez mal connue. La confluence des deux fleuves était située un peu au sud d'Ainay. La presqu'île est occupée de

manière dense dans sa partie sud, comme l'attestent les nombreuses mosaïques mises au jour. Les constructions semblent plus diffuses au nord et sont souvent interprétées comme les vestiges d'entrepôts des corporations des marchands établis traditionnellement dans le quartier des *Canabae* (Desbat, Savay-Guerraz, 2005).

Au titre des inconnues figure l'enceinte urbaine dont aucun vestige à ce jour ne permet d'attester l'existence. Il faut toutefois mentionner, et cela alimente le débat, la découverte récente de vestiges interprétés comme ceux d'une porte monumentale urbaine édifiée au II^e s. apr. J.-C. et située sur la rive gauche de la Saône (Motte, Blaizot, 2009).

Les espaces funéraires sont concentrés le long des voies, au départ de chacune des branches du réseau routier mis en place par Agrippa et qui conduisait aux divers points des Gaules.

L'étude de synthèse consacrée aux occupations antiques de la rive gauche du Rhône s'intègre parfaitement aux travaux en cours entrepris par l'équipe de chercheurs réunie autour du projet de réalisation d'un atlas topographique de Lyon antique dans le cadre d'un projet collectif de recherches (PCR)¹. Les informations mises en évidence dans cette étude ne sont pas isolées et viennent nourrir les réflexions sur l'organisation du territoire urbain et suburbain de *Lugdunum*. Elles complètent les observations faites sur les différents secteurs

1. Le PCR « atlas topographique de Lyon antique » a été mis en œuvre en 2001 ; il réunit la plupart des acteurs de l'archéologie lyonnaise : Service archéologique de la ville de Lyon, universités, Inrap, département du Rhône, CNRS, Service régional de l'archéologie. Il est coordonné par M. Lenoble.

de la ville et notamment la presqu'île qui est la zone géographiquement la plus proche du secteur concerné.

Ce travail collectif montre que « les fossés antiques du 7^e arrondissement suivaient des orientations très variées, avec une fourchette comprise entre 2° Ouest et 44° Est [...] ; cependant, comme dans l'est lyonnais, une inclinaison proche du nord-sud domine avec une majorité de structures linéaires dont les valeurs s'inscrivent entre 2° Ouest et 29° Est » (voir *infra*, p. 40-42). Le site 31 (20-22 rue Élie-Rochette/33-35 rue Père-Chevrier) en particulier où les observations archéologiques sont les plus nombreuses, comporte une orientation comprise en 27° et 29° Est.

Les orientations parcellaires observées dans la partie sud de la presqu'île s'inscrivent dans la même fourchette et sont comprises entre 20° et 26° Est.

Il est intéressant de rappeler les différents axes d'urbanisme antique qui ont été mis en évidence sur l'ensemble du territoire urbain de Lyon.

Sur le plateau de la Sarra, qui constitue la partie sommitale de Fourvière, la trame urbaine mise en place dès la fondation de la ville en 43 av. J.-C. et qui couvre l'emprise du noyau urbain primitif, soit environ 15 ha (Desbat dir., 2005, p. 66 ; Thirion, 2005, p. 70), est orientée entre 23° et 27° Ouest (trame A, fig. 1).

À Fourvière, une seconde trame, sur laquelle s'appuie l'odéon et les vestiges du *forum* supposé et qui se situe en léger contrebas du plateau de la Sarra, est orientée de 7° à 10° Est (trame B, fig. 1). La mise en place de cette trame semble postérieure à celle repérée sur le plateau de la Sarra ; toutefois, des sondages réalisés à l'est de l'esplanade de l'odéon ont mis en évidence une voie qui reprend cette orientation et qui remonterait à la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C. (Gisclon, Plassot, 1991). Cette trame est en tout cas déjà en place lors de la construction du premier état des thermes de la rue des Farges qui remonte vers le milieu du I^{er} s. apr. J.-C. (Desbat, Delaval, 1998, p. 422). Le *forum*, présumé à l'emplacement de la basilique actuelle de Fourvière, s'appuie sur cette même trame et se trouve désaxé par rapport à la trame primitive ; de ce fait, comme le fait remarquer A. Desbat, il semble difficile qu'il corresponde au *forum* de la colonie primitive (Desbat, 2010, p. 173).

Il faut mentionner, également à Fourvière, l'existence d'une troisième orientation, à 15° Est, mais qui paraît isolée, adoptée par le théâtre antique édifié à l'époque augustéenne, vers 15 av. J.-C. (*id.*, *ibid.*, p. 174).

Le relief très marqué de la colline pourrait expliquer ces différentes orientations observées à Fourvière.

À Vaise, un quartier suburbain jouxte au nord de Lyon l'agglomération antique dont le statut demeure inconnu : s'agit-il d'un simple quartier suburbain de *Lugdunum* ou bien d'un *vicus* ? (Delaval *et al.* dir., 1995, p. 271) L'orientation des constructions situées en bordure de la voie de l'Océan et du Rhin, implantées dès l'époque augustéenne et mises en évidence lors des fouilles de la ZAC Charavay et de la place Valmy, est de l'ordre de 30° à 31° Ouest (Le Nézet-Celestin, 1993 ; Lascoux, 1999).

D'après les observations faites lors des fouilles pratiquées sur les rives de la Saône, le long desquelles se sont implantés artisans et entrepôts, et sur les flancs des collines où de riches *villae* ont été bâties, il semble que ces secteurs n'ont pas connu de véritable plan d'urbanisme. Les constructions paraissent avoir été adaptées à l'espace disponible entre la rivière et le pied de la colline et, en fonction du relief, parfois aménagé par la création de terrasses.

Sur le flanc méridional de la colline de la Croix-Rousse, sur lequel se situent les vestiges de l'amphithéâtre et l'emplacement présumé du sanctuaire fédéral des Trois Gaules (dont la localisation précise reste encore aujourd'hui à déterminer), on dispose à ce jour de quelques informations archéologiques permettant de dégager une orientation d'urbanisme. Si le grand axe de l'amphithéâtre, orienté à 37° Ouest, semble être davantage lié à la configuration du terrain qu'au respect d'une trame urbaine, quelques structures mises au jour, notamment rue Burdeau (Bertrand, 2008), ont permis d'observer une orientation qui s'organise avec celle de 10° Ouest mise en évidence plus au sud.

Dans la partie nord de la presqu'île, des Terreaux jusqu'aux Jacobins, sur huit opérations archéologiques comportant des structures permettant des observations sur leurs orientations, six sont orientées entre 5° et 10° Ouest (trame C, fig. 1) (Lenoble, 2009).

Dans la partie sud de la presqu'île, une orientation différente de celle du nord a été observée : sur quinze opérations archéologiques permettant de faire des observations fiables, une douzaine présente des vestiges orientés entre 20° et 26° Est (trame D, fig. 1). Les autres ont des orientations comprises entre 32° et 60° Est sans que l'on puisse actuellement proposer d'explication (*id.*, *ibid.*).

La partie sud de la presqu'île lyonnaise était urbanisée et occupée par de riches *domus* comme l'attestent les nombreuses mosaïques mises au jour au XIX^e s. Si un certain nombre de ces pavements ont été déposés et conservés, malheureusement très peu d'informations

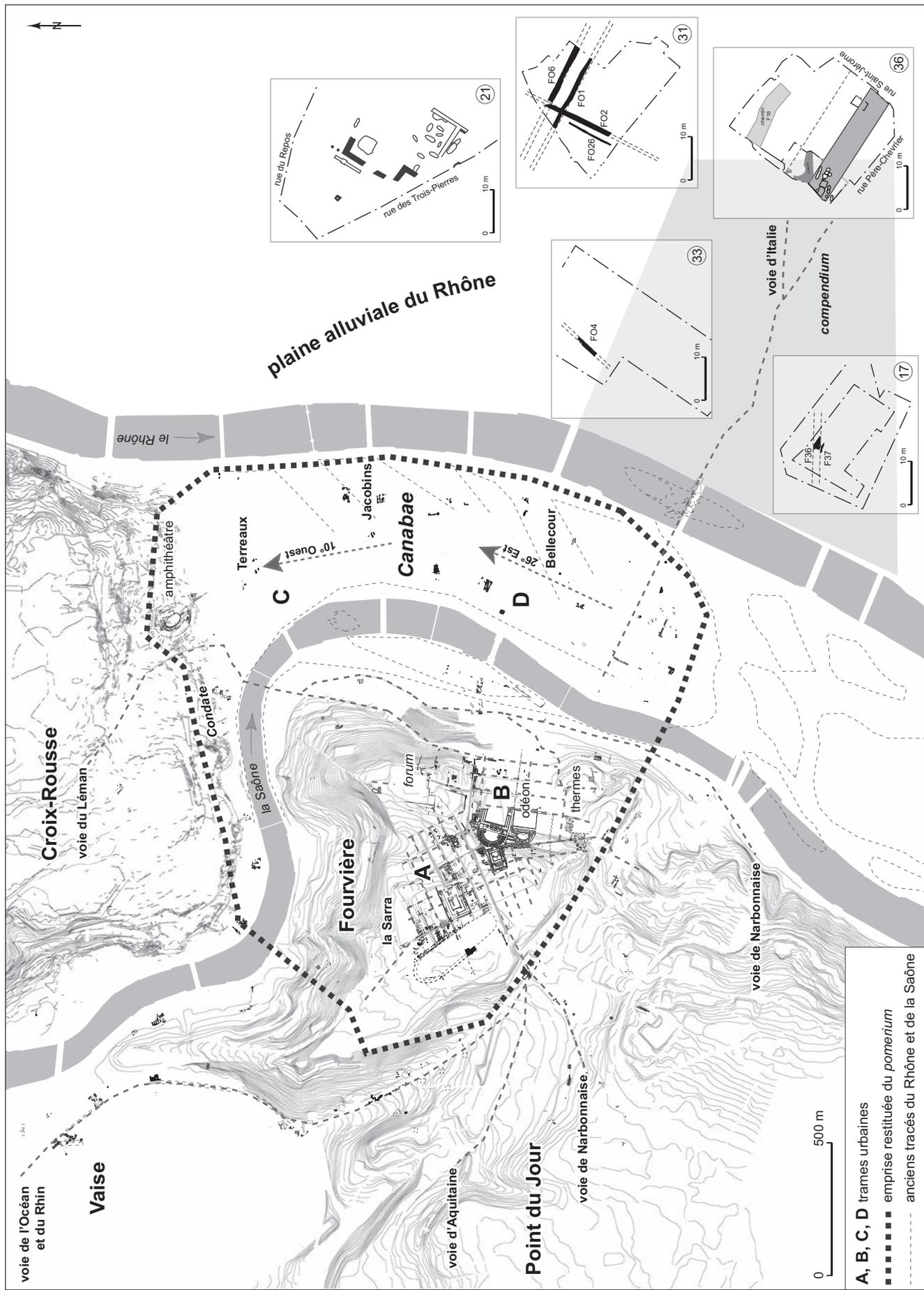


Fig. 1 – Plan de la ville de Lyon au I^{er} s. apr. J.-C. avec implantation des trames urbaines observées. En gris : zone étudiée en rive gauche du Rhône. En vignettes : sites structurés avec trame périurbaine (© fond de plan hydro. et alti. : SIG Grand Lyon ; cartographie et DAO : M. Lenoble, SRA Rhône-Alpes ; PCR Atlas topographique de Lyon antique, 2010 ; DAO des vignettes d'après G. Maccabéo, Inrap).

ont été recueillies sur leur contexte (orientations des murs, éléments mobiliers susceptibles de fournir des datations). Mais la présence de ces riches demeures et celle d'entrepôts indique un quartier à la fois résidentiel et commerçant (Desbat, Lascoux, 1999, p. 57).

La transition entre le nord et le sud de la presqu'île ne se fait pas, comme on pouvait le penser, à la hauteur de la place Bellecour actuelle, interprétée comme une zone insalubre à l'époque antique en raison la persistance de bras actifs du Rhône traversant la presqu'île, mais au nord de cette place, au sud des Jacobins. Pour A. Desbat, l'existence de ces deux trames urbaines différentes pourrait s'expliquer, au moment de la mise en place de l'urbanisation, par la continuité de la partie nord de la presqu'île avec le territoire de Condate, situé au bas des pentes de la Croix-Rousse (Desbat, 2010, p. 178).

Contrairement à ce que l'on pensait antérieurement, la mise en place de ces orientations dans la presqu'île semble effective dès l'époque augustéenne, comme cela a pu être observé depuis sur différents chantiers archéologiques réalisés ces dernières années (Réthoré, 2002 ; Vicard, 2006). Ces orientations perdurent jusqu'à la fin du III^e s. (Carrara *et al.*, 2008). En ce sens, F. Blaizot rappelle que « Les travaux réalisés dans l'est lyonnais semblent indiquer que les ensembles orientés strictement nord-sud et de 20° à 25° Est apparaissent dès le I^{er} s. apr. J.-C. [...] et perdurent au Bas-Empire » (voir *infra*, p. 42).

Faut-il voir un lien entre la partie sud de la presqu'île et le secteur situé sur la rive gauche du Rhône ? Les orientations d'urbanisme identiques pourraient le laisser supposer.

La liaison entre la presqu'île et le territoire situé sur la rive gauche du Rhône devait se faire au moyen d'un pont implanté sensiblement à la hauteur de l'actuel pont de l'Université. Les vestiges observés lors du dragage du fleuve de 1864 à 1901, décrits par F. Blaizot semblent confirmer cette hypothèse (voir *infra*, p. 24-27). Cette dernière nécessiterait bien sûr d'être vérifiée par des prospections subaquatiques, accompagnées de prélèvements en vue d'une datation des pieux, s'il en subsiste encore en place.

Comme F. Blaizot le souligne (*infra*, p. 66), le problème du recrutement de l'espace funéraire situé sur la rive gauche du Rhône se pose. Si l'on ne peut évidemment pas envisager un recrutement strictement limité aux occupants, propriétaires et négociants de la presqu'île, il est fort probable qu'une frange importante de ces derniers repose dans ce secteur, comme l'indique la présence d'enclos qui font suggérer à F. Blaizot la présence d'ensembles familiaux. Mais il est évident que l'attrait de la voie menant vers l'Italie

a exercé son pouvoir sur d'autres tranches de la population de *Lugdunum* : militaires en garnison, fonctionnaires de l'administration impériale ou notables (voir *infra*, p. 72-73).

À la suite des observations faites lors des fouilles récentes, l'urbanisation de la presqu'île à l'époque antique ne peut plus être considérée comme une extension tardive de la ville ; la datation haute de certains vestiges va à l'encontre des hypothèses émises antérieurement qui supposaient une extension de la ville à partir de Claude (Desbat, Lascoux, 1999, p. 57). Toutefois, la question du statut de ce secteur n'est pas résolue : faut-il rattacher l'ensemble de la presqu'île au *pomerium* ? Dans ce cas, la superficie estimée de la ville atteindrait environ 350 ha (fig. 1).

L'étude sur l'occupation de la rive gauche du Rhône permet d'enrichir notre vision de l'occupation en périphérie de *Lugdunum*. Ce travail est précurseur de ce qui devra être mis en œuvre sur l'ensemble des quartiers périphériques, afin de bien comprendre les limites et l'organisation du territoire aux abords de *Lugdunum*, le long des différentes voies et des espaces funéraires : à l'ouest et au sud, voie d'Aquitaine et voie de Narbonnaise ; au nord, voie de l'Océan et du Rhin et voie du Léman. Sur certains secteurs, les données archéologiques sont nombreuses (quartier de Vaise), sur d'autres elles sont plus rares (quartier du Point du Jour) ou inexistantes (sud de la rive droite de la Saône et plateau de la Croix-Rousse...) ².

Si les perspectives de l'équipe élaborant l'atlas topographique de Lyon antique sont de comprendre l'organisation topographique du centre urbain et de son *suburbium*, il demeure que la perception du territoire de la colonie de Lyon, son étendue, ses limites, doivent être également prises en compte (Béal, 2007) ³ ; c'est l'objectif de plusieurs programmes de recherche menés par la communauté scientifique lyonnaise ⁴.

2. Ce travail à partir des données archéologiques devra être complété par des analyses morphologiques parcellaires et viaries ; il pourra induire l'extension du périmètre archéologique mis en place à Lyon, permettant la réalisation d'opérations d'archéologie préventive avant des travaux d'aménagement.

3. Comme le fait remarquer H. Savay-Guerraz, conservateur au Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière : « il y a 40 ans, en postulant l'existence d'une enceinte, les chercheurs s'étaient alors commodément affranchis de la question de la périphérie de la ville, puisqu'ils faisaient commencer la campagne au pied de la muraille ! La multiplication des opérations d'archéologie préventive a montré que la question était plus complexe, avec l'existence, comme on pouvait le supposer, d'une zone de transition plus ou moins densément construite. Le statut de ces secteurs et leurs rapports avec le centre urbain se pose, notamment pour Vaise : agglomération ou banlieue ? » (communication orale).

4. Dans le cadre de travaux universitaires, de fouilles programmées et de PCR.